

## COMMUNICATION EQUIPE EPS - PARENTS D'ELEVES

### Gestion des ABSENCES en EPS

**INAPTITUDE** : acte médical qui relève de la compétence d'un médecin finalisé par un **CERTIFICAT MEDICAL**

**DISPENSE** : acte administratif délivré par le chef d'établissement qui autorise l'élève à ne pas suivre un enseignement.

L'EPS est une discipline obligatoire, tous les élèves doivent y participer, aptes comme inaptes.

Cas particuliers	Justificatif	Statut de l'élève
Elève présent en cours Ayant une impossibilité passagère physique de pratique	Mot des parents dans le carnet Message des parents sur ENT au professeur d'EPS. Mot de l'infirmière au professeur suite au passage de l'élève	Elève présent
Elève absent une semaine	Absence justifiée sur PRONOTE par les CPE	Elève absent
Inaptitude temporaire supérieure à une semaine	Certificat médical obligatoire. Original présenté à son professeur d'EPS qui porte vu et pris connaissance, le date et le signe. (Modèle dans le carnet de correspondance à utiliser par le médecin ou à retirer au gymnase)	Elève présent (effectue d'autres rôles : arbitrage, chronométrage, observation). <u>Sauf si son état physique ne lui pas, le certificat médical est présenté dès son retour en cours à son professeur</u>
Inaptitude partielle	Certificat médical obligatoire. Original présenté à son professeur d'EPS qui porte vu et pris connaissance, le date et le signe. (Modèle dans le carnet de correspondance à utiliser par le médecin ou à retirer au gymnase)	Elève présent Le professeur propose un aménagement : De l'activité pratiquée Ou, si possible, un changement d'activité.
Inaptitude totale	Certificat médical obligatoire. Original présenté à son professeur d'EPS qui porte vu et pris connaissance, le date et le signe. (Modèle dans le carnet de correspondance à utiliser par le médecin ou à retirer au gymnase)	<u>Autorisé par le professeur à ne pas suivre les cours</u> <u>Elève dispensé par le chef d'établissement</u>
EVALUATION en EPS	<b>ABSENCE à une épreuve d'évaluation :</b> Justifiée par un certificat médical : une épreuve de rattrapage est proposée Non justifiée : entraîne la note de 0 En cas d'absence justifiable pour raison spécifique signalée par la vie scolaire : <b>une épreuve de rattrapage est proposée</b>	

PROFESSEUR EPS        INFIRMERIE        VIE SCOLAIRE

#### ATTENTION :

Aucun certificat médical d'inaptitude ne peut avoir d'effet rétroactif. Donc si l'élève n'est pas présent le jour de l'évaluation et n'a pas de justificatif ou de CM pour le jour de l'évaluation, il obtiendra la note de 0.

L'inaptitude n'est prise en considération qu'à partir de la date de sa présentation au professeur d'EPS, l'élève est donc considéré absent jusqu'à cette date.

L'original du certificat médical comporte la date de début et de fin de dispense, sans rature, ni blanc, le cachet et la signature du médecin.

Le formulaire officiel de certificat médical est obligatoire pour toute dispense supérieure à 3 mois.

Le Proviseur

Les parents :